

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

Un fonds à grande capitalisation axé sur la croissance qui vise l'équilibre entre le revenu et la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez à préserver votre investissement, tout en le laissant croître.
- Vous désirez investir de façon équilibrée dans des actions et des actifs à revenu fixe.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE



FUNDGRADE A+
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens neutres

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
2,73 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds
TD Greystone Managed Investments Inc.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 28 février 2026)



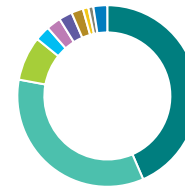
Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	33,6
Actions internationales	22,5
Actions canadiennes	21,8
Actions américaines	18,6
Espèces et équivalents	2,7
Obligations Étrangères	0,8



Répartition géographique (%)

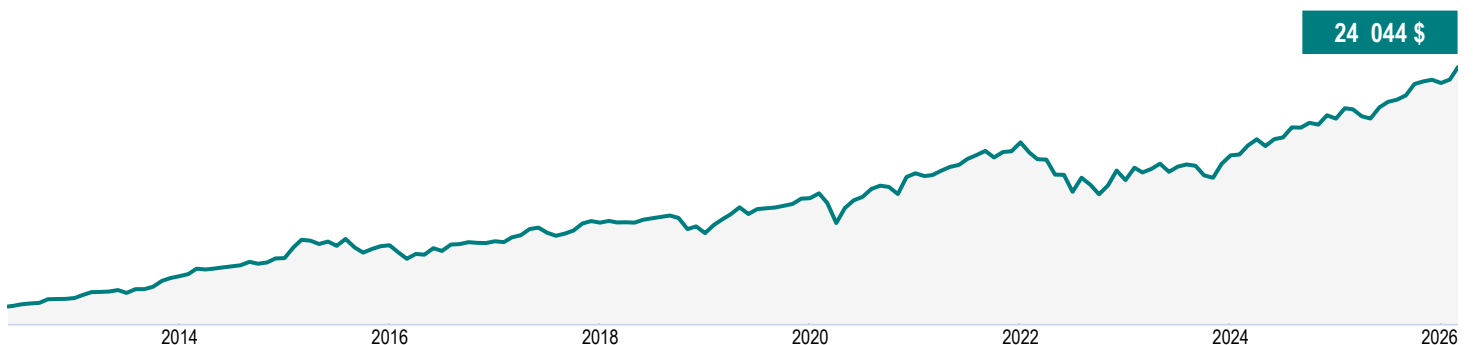
Canada	57,8
Multi-National	21,8
États-Unis	19,0
Royaume-Uni	0,7
Autre	0,4
Irlande	0,4
Autres	-0,1



Répartition sectorielle (%)

Fonds commun de placement	43,5
Revenu fixe	34,4
Technologie	7,9
Espèces et quasi-espèces	2,7
Soins de santé	2,6
Services financiers	2,4
Services aux consommateurs	2,1
Biens industriels	1,0
Matériaux de base	0,9
Autres	2,5

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
TD Greystone Canadian Equity Fund	21,8	Écart-type	6,25 %
TD Greystone International Equity Fund	21,8	Rendement du dividende	-
Government of Canada 2.75% 01-Jun-2033	2,9	Rendement à l'échéance	-
Canada Housing Trust No. 1 1.75% 15-Jun-2030	2,2	Durée (années)	-
Province of Ontario 4.60% 02-Dec-2055	1,7	Coupon	-
NVIDIA Corp	1,6	Cote de crédit moyenne	-
Province of Ontario 5.60% 02-Jun-2035	1,6	Capitalisation boursière moyenne (millions)	-
Espèces et quasi-espèces	1,6		
Province of Ontario 3.65% 02-Jun-2033	1,5		
Province of Quebec 6.25% 01-Jun-2032	1,3		
Répartition totale des principaux titres	58,0		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
3,12	3,18	4,03	11,49	10,41	6,31	6,51	6,57

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
9,94	11,42	8,34	-11,28	10,18	8,93	14,33	-4,11

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 28 février 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
7,84 %	mai 2017	1,45 %	mars 2020	5,29 %	100,00 %	106	0

Actifs nets (millions de \$)
376,3 \$

Cours
24,04 \$

Nombre de titres
126

Placement initial minimal
500 \$

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGC031I

FAD^A – CLGC031J

ARC2 – CLGC031S

ARC4 – CLGC031K

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par TD Greystone Managed Investments Inc..

Commentaires sur les marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont été volatils au quatrième trimestre de 2025. Des inquiétudes sont apparues chez les investisseurs concernant les valorisations élevées, en particulier pour les actions bénéficiant de l'essor de l'intelligence artificielle (IA). Des préoccupations entourant une croissance économique inégale et l'évolution des attentes à l'égard des banques centrales se sont également manifestées. Les secteurs cycliques ont dominé les marchés dans toutes les régions. Le Canada a affiché les meilleurs rendements parmi les marchés développés, soutenu par de solides contributions des secteurs des matériaux, des produits financiers et de la consommation discrétionnaire.

Les rendements des titres à revenu fixe canadiens ont été mis au défi par la hausse des taux des obligations du gouvernement du Canada (GC). Les taux des obligations de deux ans du gouvernement du Canada ont augmenté de 12 points de base, tandis que ceux des obligations de 30 ans ont progressé de 19 points de base. Cela a entraîné un redressement de la courbe de rendement.

Rendement

Dans le volet en actions du fonds, l'exposition aux actions canadiennes, américaines et internationales a nui au rendement. La sélection des titres dans le secteur canadiens des matériaux a miné le rendement. Aux États-Unis, la sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et des services de communication a eu un effet défavorable. Pour ce qui est des actions internationales, la sélection de titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits financiers a plombé les résultats.

Dans la composante à revenu fixe, la sous-pondération en obligations a contribué au rendement du fonds, les rendements obligataires ayant augmenté.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a accru la pondération du fonds en titres à revenu fixe grâce aux profits issus de la vente de certains avoirs en actions. La pondération en actions a été réduite afin d'encaisser des profits.

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

Perspectives

Le sous-conseiller est optimiste à l'égard des actifs plus risqués et des perspectives macroéconomiques générales. Bien que les risques liés à l'inflation demeurent à long terme, l'inflation pourrait se normaliser en 2026 au Canada et aux États-Unis. Selon le sous-conseiller, cette normalisation, conjuguée au ralentissement du marché du travail canadien, pourrait entraîner une légère baisse des rendements obligataires. Le sous-conseiller estime que certains éléments porteurs – notamment le dynamisme économique, la résilience des bénéficiaires et les investissements des entreprises dans l'intelligence artificielle – devraient soutenir les rendements des actions.

Il surveillera la confiance des consommateurs et l'évolution du marché du travail afin de déceler des signes que l'expansion s'élargit au-delà de l'intelligence artificielle et des dépenses d'investissement associées. La surpondération du fonds en actions devrait se maintenir à mesure que l'expansion se généralise. Le sous-conseiller entend renforcer les positions du fonds en cas de repli des marchés.

La Banque du Canada devrait maintenir ses taux directeurs et avancer prudemment, équilibrant l'incertitude entourant l'inflation et l'affaiblissement du marché du travail.

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[†] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Équilibré neutre canadien 100/100 (PS1)

28 février 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

